

L'INCORRUPTIBLE

4^{ÈME} TRIMESTRE 2024

NOVEMBRE-DÉCEMBRE



SOMMAIRE

ROBESPIERRE DANS LE TEXTE	2
LA LÉGENDE NOIRE LIBÉRALE	4
LA GAUCHE ET ROBESPIERRE AU XIX ^{ÈME} SIÈCLE	6
ROBESPIERRE AU COLLÈGE ET AU LYCÉE DEPUIS LE XIX ^{ÈME} SIÈCLE	7
LA MÉMOIRE DE ROBESPIERRE À ARRAS	8
FLORILÈGE À PROPOS DE L'IMAGE DE ROBESPIERRE	9
VIE DE L'ARBR	10
TÉMOIGNAGE	11
CHEZ NOS LIBRAIRES	12
MARC BLOCH	12

“ L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé.

Bloch *L'Histoire, la guerre, la résistance*, Gallimard 2006, p. 879

”

ÉDITO -

par **Alcide Carton**
Président de l'ARBR

À la veille du bicentenaire, Gérard Belloin, alors journaliste, publia un ouvrage passionnant, dans lequel il détaillait l'enquête rigoureuse, qu'il avait conduite à partir d'un panel fort divers, sur les représentations que les Français se faisaient de la Révolution française. Il concluait par une question toujours aussi pertinente : pourquoi ce moment d'histoire demeure-t-il une force agissante ?

Cet événement était perçu par ses interviewés comme un moment constitutif de leur identité. Il en relevait son rôle déterminant dans leurs divers positionnements selon leur milieu-socio-culturel, — y compris en termes d'expériences de classes — de leurs influences familiales, et des engagements politiques ou religieux.

Ces représentations, inscrites et modelées dans le XX^{ème} siècle, continuent de faire appel à un imaginaire construit que les contre-révolutionnaires d'aujourd'hui cherchent à déconstruire ou déstabiliser avec habileté, imposer un modèle dégagé de toute référence au Peuple et aux Lumières.

Depuis la parodie du bicentenaire confiée à François Furet, les récents travaux de l'historiographie s'étant frayé courageusement un chemin dans le public, ont conduit nos thuriféraires de la « terreur robespierriste » à peaufiner

leurs arguments et leurs objets d'intérêt, aidés en cela par de puissants relais médiatiques. Si le peuple, pour eux, demeure toujours cette foule hirsute aux bas instincts violents, ils reconnaissent en Robespierre son attachement de principe aux droits de l'homme. Mais ils ajoutent immédiatement, qu'enivré par le goût du pouvoir, lui l'homme principe, finit par tomber dans la folie comme tous les réels dictateurs contemporains : une affaire de psychologie en somme par de subtils anachronismes. En évoquant ainsi « Hier », nos spécialistes nous apportent la preuve historique qu'il ne serait pas raisonnable aujourd'hui de confier les destinées de leur France à ce peuple inconstant et débile. Laissons cela aux experts ! Dans le même temps, des manuels scolaires aux médias, de nouvelles victimes sont convoquées pour étayer la thèse. Non seulement on nous invite à revisiter l'intérêt d'avoir guillotiné le roi, mais nous sommes invitées à pleurer le sort de ces femmes dont il nous faut redécouvrir aujourd'hui toute l'intelligence politique, nouvelles martyres de ce peuple sanguinaire et machiste. Pleurons donc Marie-Antoinette, Olympe de Gouges, Mme Roland, voire la duchesse de Lamballe, sans distinction. Ne convoquer que les émotions pour faire taire toute réflexion critique nécessaire à l'exercice citoyen. Tel est

le but, condition *sine qua non* pour instrumentaliser le passé.

Nous avons tout lieu de nous réjouir que Marc Bloch entre au Panthéon. C'est justice rendue à cet historien qui révolutionna sa discipline en y introduisant le Peuple. Nous n'avons pas oublié comment il nous mettait en garde contre les usages mémoriels. Mais nous aurions tort de sous-estimer les enjeux du combat idéologique et politique autour de l'Histoire de la Révolution française convoquée, à toutes les sauces dès lors qu'un mouvement populaire se fait jour.

Puisqu'il s'agit ici, de parler de cela, nous avons convoqué nos amis Marc Bellissa, Yannick Bosc, et Marion Pouffary connus pour leurs travaux destinés à déconstruire les mythes et leurs usages politiques à apporter leur concours à ce numéro. Dominique Desvignes, pour les manuels scolaires et Bruno Decriem pour les complexes relations entre Arras et Robespierre complètent le tableau ; et je me réjouis d'avoir recueilli le témoignage de notre ami, Léo Landini, l'un des derniers FTP-MOI vivants. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié. Vive la Révolution !

ROBESPIERRE

DANS LE TEXTE



Une des représentations les plus tenaces de la Révolution française, et de Robespierre en particulier, se résume dans une célèbre citation du 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte de Marx, selon laquelle cette Révolution s'était faite « en habits de Romains ». Ce cliché doit sa popularité sans doute à sa part de vérité : les citations de l'histoire antique jalonnent les discours des révolutionnaires au même moment où l'esthétique qu'on dira plus tard « néoclassique » domine dans les arts et donc, via l'influence des figures comme Jacques Louis David, jusque dans la scénographie des fêtes révolutionnaires. L'idée que Robespierre, parmi d'autres acteurs révolutionnaires, aurait été naïvement entiché de l'Antiquité au point de vouloir imiter les « républiques » de Grèce ou de Rome n'est pourtant pas anodine. Elle est née en pleine Réaction thermidorienne, afin de discréditer les pratiques démocratiques qui l'avaient précédée. Dans ses Leçons d'histoire, prononcées devant la nouvelle École normale en l'an III, Volney affirma que les révolutionnaires de l'an II avaient voulu imiter le modèle d'Athènes, de Sparte ou de Rome, mais sans comprendre que seul l'esclavage y avait rendu possible la participation démocratique, en libérant les citoyens de la nécessité de s'occuper d'autre chose que de la politique. Le menu peuple, trop heureux de bénéficier des droits civils, devrait donc abandonner toute prétention à la participation politique, laissant le champ libre aux propriétaires qui ont

le loisir pour réfléchir. Telle sera encore la base de l'opposition entre une liberté « positive » des Anciens et une liberté « négative » des Modernes, théorisée d'abord par Germaine de Staël et ensuite par Benjamin Constant.

On ne peut cependant pas comprendre l'usage des références à l'Antiquité, que ce soit par Robespierre ou par ses contemporains, dans cette optique caricaturale et à charge. Le texte cité ici — mais on aurait très bien pu en citer d'autres — en est témoin. Il s'agit de l'un des discours les plus célèbres de Robespierre, celui où il théorise le binôme vertu-terreur, qui doit selon lui être le ressort du gouvernement révolutionnaire. On remarquera, pour commencer, que ce n'est pas dans la section la plus célèbre du discours que Robespierre évoque l'Antiquité. Comme il l'avait déjà affirmé le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) : « La théorie du gouvernement révolutionnaire est aussi neuve que la révolution qui l'a amené » (OMR, t. X, p. 274). Il s'agissait bien d'innover en réponse d'un nouveau contexte, et donc nullement d'imiter servilement tel modèle du passé, fût-il antique.

Néanmoins, citer ce passé n'était à l'évidence pas sans utilité, ni sans attrait pour Robespierre comme pour beaucoup de ses contemporains. Il n'y a pas un seul type de référence à l'Antiquité, et pour cette raison, il n'y a pas qu'un seul et unique motif pour la citer. Elle peut être précédent, repoussoir, fioriture ou preuve d'érudition, source d'exempla moraux, à la fois modèle et contre-modèle. L'Antiquité représente

une culture commune aux couches instruites de la société, ce qui nous indique que si Robespierre ne s'adresse pas uniquement à celles-ci, ces parties de ses discours ciblent avant tout ceux qui comme lui sont passés par les collèges d'Ancien régime, ou qui au moins ont grandi en lisant Plutarque. En effet, les auteurs latins et dans une moindre mesure grecs (Robespierre, pour sa part, avait fréquenté l'un des collèges où la littérature française ne remplaçait pas encore le grec) faisait le socle de l'instruction secondaire. C'est une histoire qui est donc particulièrement familière à Robespierre et à beaucoup de ses interlocuteurs à la Constituante puis à la Convention. Comme il s'agissait souvent de tirer les leçons des circonstances analogues d'autres pays et d'autres époques, l'exemple d'autres républiques — et surtout celles de l'Antiquité qui étaient vues comme plus démocratiques que certaines plus contemporaines comme Venise ou les Provinces-Unies — paraissent également comme parmi les plus pertinents. Il n'en est pas moins vrai que ces exemples étaient souvent accompagnés de ceux tirés d'une histoire plus récente : d'où l'association que fait Robespierre entre César et Cromwell ou entre la Grèce antique et la Suisse. On ne peut pas cataloguer ici exhaustivement toutes les façons dont Robespierre, et encore moins les révolutionnaires en général, ont déployé les références à l'Antiquité, mais il convient de faire quelques constats. Le rapport de Robespierre et ses contemporains à l'Antiquité est complexe. Robespierre exprime ici de l'admiration pour la Grèce et la Rome antiques, tout en dénonçant la tyrannie des Césars et en rejetant Sparte comme modèle pour la France révolutionnaire. À l'évidence, il y a l'opposition entre République et Empire, mais plus que cela, il faut prêter attention à ce que Robespierre admire dans l'Antiquité. Il ne s'agit guère de leurs institutions — par exemple, dans son discours du 10 mai 1793, il avait dénoncé le tribunat romain (OMR, t. IX, p. 499-500) — que de la vertu dont peuvent et doivent

POUR ALLER PLUS LOIN, VOIR :

Ariane Fichtl, *La Radicalisation de l'idéal républicain*, Paris, Classiques Garnier, 2021

Suzanne Levin, « L'Antiquité, modèle dans le "moment républicain" de 1791 ? », *Révolution-Française.net*, 2014

Hélène Parent, *Modernes Cicéron*, Classiques Garnier, 2022, Paris.

Maxime Rosso, « Les réminiscences spartiates dans les discours et la politique de Robespierre de 1789 à Thermidor », *AHRF*, 349 | 2007, p. 51-77

Pierre Vidal-Naquet, « La place de la Grèce dans l'imaginaire des hommes de la Révolution » in *La Démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, Flammarion, 1990, p. 225-28

Sophie Wahnich, « L'héroïsme n'a pas de modèle », *Écrire l'histoire*, 6 | 2010, 47-55

Rapport de Robespierre sur les principes de la morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République, 17 pluviôse an II (5 février 1794), OMR, t. X, p. 351-355

Il est temps de marquer nettement le but de la Révolution, et le terme où nous voulons arriver ; il est temps de nous rendre compte à nous-mêmes, et des obstacles qui nous en éloignent encore, et des moyens que nous devons adopter pour l'atteindre : idée simple et importante qui semble n'avoir jamais été aperçue. Eh ! comment un gouvernement lâche et corrompu auroit-il osé la réaliser ? Un roi, un sénat orgueilleux, un César, un Cromwell, doivent avant tout couvrir leurs projets d'un voile religieux, transiger avec tous les vices, caresser tous les partis, écraser celui des gens de bien, opprimer ou tromper le peuple, pour arriver au but de leur perfide ambition. Si nous n'avions pas eu une plus grande tâche à remplir, s'il ne s'agissait ici que des intérêts d'une faction ou d'une aristocratie nouvelle, nous aurions pu croire comme certains écrivains, plus ignorants encore que pervers, que le plan de la Révolution française étoit écrit en toutes lettres dans les livres de Tacite et de Machiavel, et chercher les devoirs des représentants du peuple dans l'histoire d'Auguste, de Tibère ou de Vespasien, ou même dans celle de certains législateurs français ; car, à quelques nuances près de perfidie ou de cruauté, tous les tyrans se ressemblent.

[...]

Or, quel est le principe fondamental du gouvernement démocratique ou populaire, c'est-à-dire, le ressort essentiel qui le soutient et qui le fait mouvoir ? C'est la vertu ; je parle de la vertu publique qui opéra tant de prodiges dans la Grèce et dans Rome, et qui doit en produire de bien plus étonnants dans la France républicaine ; de cette vertu qui n'est autre chose que l'amour de la patrie et de ses lois.

Mais comme l'essence de la République ou de la démocratie est l'égalité, il s'ensuit que l'amour de la patrie embrasse nécessairement l'amour de l'égalité.

[...]

Il n'est que la démocratie où l'État est véritablement la patrie de tous les individus qui le composent, et peut compter autant de défenseurs intéressés à sa cause qu'il renferme de citoyens. Voilà la source de la supériorité des peuples libres sur tous les autres. Si Athènes et Sparte ont triomphé des tyrans de l'Asie, et les Suisses, des tyrans de l'Espagne et de l'Autriche, il n'en faut point chercher d'autre cause.

Mais les Français sont le premier peuple du monde qui ait établi la véritable démocratie, en appelant tous les hommes à l'égalité et à la plénitude des droits du citoyen ; et c'est là, à mon avis, la véritable raison pour laquelle tous les tyrans ligués contre la République seront vaincus.

[...]

Nous ne prétendons pas jeter la République française dans le moule de celle de Sparte ; nous ne voulons lui donner ni l'austérité, ni la corruption des cloîtres. Nous venons de vous présenter, dans toute sa pureté, le principe moral et politique du gouvernement populaire.

[...]

La vertu républicaine peut être considérée par rapport au peuple, et par rapport au gouvernement : elle est nécessaire dans l'une et dans l'autre. Quand le gouvernement seul en est privé, il reste une ressource dans celle du peuple ; mais, quand le peuple lui-même est corrompu, la liberté est déjà perdue.

Heureusement, la vertu est naturelle au peuple, en dépit des préjugés aristocratiques. Une nation est vraiment corrompue, lorsqu'après avoir perdu, par degrés, son caractère et sa liberté, elle passe de la démocratie à l'aristocratie ou à la monarchie ; c'est la mort du corps politique, par la décrépitude. Lorsqu'après quatre cents ans de gloire, l'avarice a enfin chassé de Sparte les mœurs avec les lois de Lycurgue, Agis meurt en vain pour les rappeler. Démosthène a beau tonner contre Philippe, Philippe trouve dans les vices d'Athènes dégénérée des avocats plus éloquents que Démosthène. Il y a bien encore, dans Athènes, une population aussi nombreuse que du temps de Miltiade et d'Aristide ; mais il n'y a plus d'Athéniens. Qu'importe que Brutus ait tué le tyran ? La tyrannie vit encore dans les cœurs, et Rome n'existe plus que dans Brutus.

faire preuve tous les « peuples libres ». Certains ont vu dans son rejet du modèle spartiate dans ce discours une simple réponse à la provocation du Vieux Cordelier de Camille Desmoulins, d'autant plus qu'il dira quelques mois plus tard que « Sparte brille comme un éclair dans des ténèbres immenses » (discours du 18 floréal an II, OMR, t. X, p.444). Mais Robespierre peut, à l'instar de beaucoup de ses contemporains, être séduit par ce que les historiens appellent le « mirage spartiate », en

admirant l'amour de l'égalité et des lois dont les Spartiates avaient fait preuve, sans vouloir que la France adopte les lois de Lycurgue, ce qui aurait effectivement été une proposition absurde. N'en déplaise à Volney, d'ailleurs, Robespierre connaissait bien l'existence de l'esclavage et de l'inégalité au sein des cités grecques comme de la République romaine : il a justement utilisé l'asservissement des hilotes par les Spartiates comme repoussoir à plusieurs reprises. Enfin, si des révolutionnaires comme

Robespierre pouvaient puiser « le courage d'être libre » dans l'exemple antique, comme le suggère Sophie Wahnich, c'était pour le dépasser. La République française avait des atouts que l'Antiquité ne possédait pas : la représentation, la presse écrite et avant tout la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui permettait enfin d'accéder à la « véritable démocratie ».

Texte sélectionné et présenté
par **Suzanne Levin**,
docteure en histoire

La légende noire libérale de Robespierre

Par **Marc Belissa** (Université Paris-Nanterre) et **Yannick Bosc** (Université de Rouen Normandie)



Maximilien Robespierre à la Convention (Séance du 19 Thermidor 1794), Jean Lambert Tallien menace Robespierre avec un couteau - Gravure populaire de l'époque

À partir du 9 thermidor, Robespierre devient la figure emblématique du tyran sanguinaire et l'antithèse de la liberté, un poncif que l'on retrouve jusqu'à nos jours dans les différentes versions de sa légende noire. Avant thermidor il est au contraire étroitement associé à la liberté, même par ses adversaires les plus coriaces, comme l'abbé Royou qui en 1791 reconnaît en lui « un des plus ardents apôtres de la liberté qui en pousse, il est vrai, les suites beaucoup trop loin mais qui, du moins, est conséquent dans ses principes »¹. Ce renversement sert bien sûr à justifier les 9 et 10 thermidor et à disqualifier la république démocratique qui a été mise en œuvre en l'an II, ce que les thermidoriens vont nommer le « système de terreur ». Dans un premier temps, Robespierre est accusé de vouloir devenir un nouveau roi-tyran² avant que la figure du tyran sanguinaire s'installe dans le sillage du procès Carrier quelques mois plus tard. Robespierre, Saint-Just et Couthon sont donc décrits comme des opportunistes qui ont trompé le peuple en feignant d'être des amis de la liberté alors qu'ils travaillaient dans l'ombre à sa perte. Cependant, pour les contemporains, et en dépit des moyens mis en œuvre pour enraciner cette idée, Robespierre et la liberté restent intimement associés. En 1799, à la veille du coup

d'État de Bonaparte, Germaine de Staël constate donc l'échec de la stratégie qui a consisté à dissocier Robespierre et la liberté³. Elle note en particulier que les personnes les plus modérées, perméables à la propagande contre-révolutionnaire, relient toujours la liberté à « l'infâme règne de la Terreur » et détestent « la liberté comme prétexte de tant de crimes ». Or, ces « honnêtes gens » s'ils adhéraient au principe de liberté, pourraient renforcer la base politique, encore étroite, sur laquelle la république des propriétaires devrait pouvoir s'appuyer et grâce à laquelle elle prospérerait. Si l'on veut que l'apologie de la liberté ne soit pas considérée comme un éloge de « la Terreur », conclut Germaine de Staël, il faut changer de récit.

Comme il est vain de séparer Robespierre et la liberté, la fille de Necker propose de distinguer deux types de liberté : d'une part, celle des Anciens, « prétexte de tant de crimes » sous « le règne de la Terreur », c'est-à-dire la liberté de Robespierre, et d'autre part celle des Modernes qui à la différence de la première ne sacrifie pas « l'intérêt personnel à l'intérêt général » (ce qui a engendré « la Terreur »). Madame de Staël postule que chez les Anciens, le rapport à « l'intérêt » n'était pas de même nature que dans la France du XVIII^{ème} siècle. Le profit personnel retiré de l'activité privée l'emporterait désormais sur celui qui résulte d'un investissement dans la vie publique que privilégiaient les Anciens. La liberté des modernes, contrairement à celle des Anciens, garantirait « le respect de l'existence particulière de la fortune privée ». Elle repose sur la propriété puisque « la propriété est l'origine, la base et le lien du pacte social [...] la propriété ou la société, c'est une seule et même chose ». C'est cette liberté donnée au propriétaire qui serait portée par les principes de la Révolution française et de la République, non pas celle, anachronique, de la Terreur robespierriste qui opprime le propriétaire au nom de l'intérêt général. Benjamin Constant, amplifie et systématise l'analyse de Germaine de Staël⁴. Selon lui, la liberté des modernes s'est heurtée aux révolutionnaires qui comme Robespierre

1 Cité par Gérard Walter, *Robespierre*, Paris, Gallimard, 1946, p. 99.

2 Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989, chap. 1.

3 Madame de Staël, *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*, (édition Viénot), Paris, Librairie Fischbacher, 1906. Marc Belissa et Yannick Bosc, *Robespierre. La fabrication d'un mythe*, Paris, Ellipses, 2013, p. 431-432.

4 Benjamin Constant, *Des Principes de politique* (1815), livre XVI, *De l'esprit de conquête* (1814) et *De la liberté* (1819).

« avaient adopté la philosophie comme un préjugé, et la démocratie comme un fanatisme ». Ils ont été tout particulièrement saisis d'admiration pour Rousseau et Mably, défenseurs de la liberté des Anciens, dont les idées conduiraient à l'aliénation de la liberté individuelle et de la propriété.

Aux lendemains de « la Terreur », Germaine de Staël et Benjamin Constant, théorisent le « libéralisme », tel que le récit standard de la modernité le fixera, à partir des lieux communs anti-robesspierristes diffusés après thermidor. Le « génie borné de Robespierre », écrit par exemple Galart de Montjoie en 1796, ne pouvait concevoir que le monde avait changé depuis la république romaine, aussi plaque-t-il les « puérilités du collège » sur la France de la fin du XVIII^{ème} siècle⁵. Au côté du Robespierre « romain » égaré dans le XVIII^{ème} siècle, le thème de l'anéantissement des propriétés, qui constituerait le principal objectif de la « tyrannie sanguinaire », est également un des stéréotypes de la littérature thermidorienne. Au sein du projet républicain thermidorien et directorial, Germaine de Staël et Benjamin Constant redéfinissent donc la liberté contre Robespierre, l'excluant ainsi du camp des libéraux, afin de seulement conserver du moment révolutionnaire ce qui permettrait de légitimer la fondation de l'ordre social sur la propriété. Il s'agit donc de construire la Révolution comme émergence d'un ordre bourgeois (la fameuse « révolution bourgeoise ») et la République directoriale comme le moment de sa normalisation. C'est là le socle historique du récit libéral standard, bâti sur la garantie des « droits individuels » — Benjamin Constant « évite soigneusement de parler des droits naturels »⁶ trop subversifs car associés à la résistance à l'oppression — la liberté de l'individu étant justifiée par celle du propriétaire. Au XIX^{ème} siècle, sur le plan historiographique, la défense de cet ordre social libéral s'accompagne souvent, surtout lorsqu'il est en péril en 1848 et en 1871, d'une dénonciation de la « chasse à mort au bourgeois »⁷ menée par Robespierre « niveleur maniaque »⁸. Ce discours connaît un regain pendant la Guerre froide, le « jacobinisme » engendré par Mably, Rousseau et Robespierre étant alors désigné comme le prototype du bolchevisme et du totalitarisme stalinien. En 1958, dans *Deux concepts de liberté*, Isaiah Berlin reprend les catégories de Madame de Staël et de Benjamin Constant et distingue lui aussi deux types de liberté, une distinction qui est aujourd'hui devenue canonique en philosophie politique. La *liberté négative* désigne la liberté définie comme une absence d'entrave qui caractériserait la liberté des Modernes et fonderait les droits individuels. À l'inverse, la *liberté positive* prescrirait la manière dont il faut agir pour être libre. Elle correspondrait à la liberté des Anciens qui se réaliserait dans et par la cité, s'exprimerait à travers la vertu politique et serait une entrave

aux droits individuels. Selon ce schéma, la bonne liberté — la liberté négative — entre en conflit avec l'égalité puisqu'une loi réduisant les inégalités interfère toujours avec cette idée de la liberté en la contraignant. Ce théâtre de la Guerre froide qui oppose une bonne et une mauvaise liberté, comporte ses héros (Hobbes, Bentham, Constant, Tocqueville et en général « les libéraux ») et ses anti-héros (Rousseau, Marx, les Jacobins et les communistes)⁹, il oppose les acteurs de l'indépendance américaine (la bonne révolution), et ceux de la Révolution française (la mauvaise révolution). Berlin construit donc « la modernité » contre le communisme dont il stigmatise le totalitarisme congénital hérité de la Terreur. Cette lecture, également portée par Jacob Talmon (*The Origins of Totalitarian Democracy*, 1952) et Hannah Arendt¹⁰, se retrouve dans les travaux de François Furet. Dans *Penser la Révolution française* il considère que « le Goulag conduit à repenser la Terreur, en vertu d'une identité dans le projet »¹¹. Il en conclut que le « jacobinisme » a constitué « la matrice du totalitarisme »¹². Pour ces « libéraux », Robespierre incarne donc la négation des Droits de l'homme. Les contemporains de Robespierre, en particulier ceux qui le combattaient pensaient pourtant le contraire. C'est le cas de Jeremy Bentham, le fondateur de l'utilitarisme, proche des Girondins, qui affirmait que la Déclaration des droits était le « langage de la Terreur ». Jean-Baptiste Say, également associé à la Gironde et qui selon la tradition « libérale » est le père du libéralisme économique en France, ne disait pas autre chose¹³. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen n'a pas toujours été le bréviaire des « libéraux » qu'elle est devenue.



Mme de Staël
par François Gérard
vers 1817

5 Galart de Montjoie, *Histoire de la conjuration de Maximilien Robespierre. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur*, A Paris, chez Maret, libraire, Maison Égalité, cour des Fontaines, n.º1081, An IV. 1796, p. 21.

6 Bertrand Binoche, *Critiques des droits de l'homme*, Paris, PUF, 1989, p. 58.

7 Henri Welschinger, *Le livret de Robespierre*, Paris, J.Gervais, 1883, p. 15.

8 *Ibid.*, p. 11.

9 Philip Pettit, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, (1997), trad. Paris, Gallimard, 2004, p. 36.

10 Yannick Bosc et Emmanuel Faye (dir.), *Hannah Arendt, la révolution et les droits de l'homme*, Paris, Kimé, 2019.

11 François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard (1978), Folio, 1983, p. 29.

12 *Ibid.*, p. 282.

13 Yannick Bosc, *La terreur des droits de l'homme. Le républicanisme de Thomas Paine et le moment thermidorien*, Paris, Kimé, 2016.

LA GAUCHE ET ROBESPIERRE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

Dès les débuts de la Monarchie de Juillet, les républicains, qui ont participé aux Trois Glorieuses, sont déçus par l'évolution conservatrice d'un régime qui entend seulement faire fructifier de manière prudente l'héritage de 1789, sans élargir le cens ni chercher une solution à la question sociale, qui se pose alors avec acuité. Le régime s'appuie sur une lecture libérale de l'histoire de la Révolution française et Robespierre représente la part de l'héritage révolutionnaire qu'il a écartée. Les membres des sociétés républicaines les plus radicales comme la Société des amis du peuple ou la Société des droits de l'homme le réhabilitent, ce qui leur permet de se doter d'une figure tutélaire qui incarne leurs combats. Ils diffusent certains de ses textes en brochures, notamment sa Déclaration des droits de l'homme de 1793. Celle-ci devient l'exposé de principes de la Société des droits de l'homme. Des travaux d'érudition sont réalisés pour réfuter la légende noire par des auteurs comme Albert Laponneraye, qui publie la première anthologie de Robespierre et les mémoires de sa sœur, Charlotte. Il présente Robespierre comme « *un homme qui avait voué sa vie au service de l'égalité* ». En effet, par ses prises de position en faveur de l'égalité politique sous la Constituante et par les propositions de réformes visant à réduire les inégalités sociales qu'il formule à la Convention, Robespierre incarne la république que les républicains radicaux souhaitent faire advenir — et qui est qualifiée à partir de 1848 de « république démocratique et sociale ». Sa Déclaration des droits de l'homme en fait aussi le théoricien du droit à l'insurrection, qui doit permettre de faire advenir cette république. Enfin, Robespierre est perçu comme l'apôtre d'une religion de la fraternité, qui doit servir de ciment au nouvel ordre social. Son discours du 18 floréal an II fait l'objet d'éloges d'autant plus marqués que l'époque romantique est sensible au spiritualisme préromantique qui l'anime. Dans son *Histoire des montagnards* de 1847, Alphonse Esquiros, écrivain démocrate romantique, affirme même que Robespierre « *cherchait à ramener sa vie et celle de la société aux principes de l'Évangile* ».

De ce fait, lorsque la révolution de 1848 éclate, Robespierre est une figure majeure pour les démocrates-socialistes, animés par l'esprit « quarante-huitard ». Leurs représentants, qui entrent au Parlement suite à l'instauration du suffrage universel, s'y réfèrent, notamment lors des débats sur la Constitution. C'est le cas lorsque Ledru-Rollin réclame que le droit au travail y soit inscrit ou quand Pierre Leroux demande qu'elle donne des fondements spirituels à l'organisation de l'État. La référence à Robespierre permet également de justifier le recours à l'insurrection, notamment en juin 1848. Elle est par exemple utilisée par un journal intitulé... *Le Robespierre, journal de la réforme sociale*. Cependant, certains républicains jugent que Robespierre est désormais une figure dépassée, qui ne permet plus de penser la révolution. C'est le cas de Proudhon, premier théoricien de l'anar-



Frontispice extrait de Esquiros, *les Martyrs de la Liberté*, 1851 (BNF-Gallica)

chisme, pour qui les démocrates-socialistes n'ont pas compris que, si « *la Révolution en 1793 était surtout politique, [...] en 1849 elle est surtout sociale* ». Il les accuse d'être des plagiaires de Robespierre, des partisans d'un jacobinisme qui constitue « *la corde d'amarre qui doit retenir le vaisseau de la civilisation dans le port de la Religion, du Gouvernement et de la Propriété* ». Il s'inscrit là dans le sillage d'un anti-robespierrisme de gauche apparu quelques années plus tôt, chez certains théoriciens néo-babouvistes acquis aux idées collectivistes et matérialistes. Si, comme eux, Proudhon juge que Robespierre n'est qu'un bourgeois cléricale, il critique aussi sa conception autoritaire du pouvoir (car la question de l'autorité est centrale dans la pensée anarchiste).

La diffusion de l'anti-robespierrisme de gauche dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle est favorisée par la grande influence de Proudhon et de Blanqui (qui porte le même jugement sur Robespierre que les néo-babouvistes matérialistes). Robespierre ne devient pas pour autant un repoussoir pour l'ensemble des socialistes. Louis Blanc, qui avait pris sa défense contre Proudhon sous la Deuxième République, continue à faire son éloge dans *L'Histoire de la Révolution française* qu'il publie entre 1847 et 1862. En 1865, il s'engage, aux côtés d'Alphonse Peyrat, un autre socialiste, dans une polémique avec Egard Quinet, partisan d'une lecture libérale de la Révolution, dont l'ouvrage *La Révolution* présente Robespierre comme un tyran cléricale. Toutefois, même ceux qui font de Robespierre une figure tutélaire commencent à prendre leurs distances avec une partie de son héritage. C'est le cas des radicaux, héritiers politiques des démocrates-socialistes de la Deuxième République. Certes, leurs représentants, qui entrent au Parlement après la chute du Second Empire, n'hésitent pas à prendre la défense de sa mémoire. C'est le cas en 1891, lorsque la pièce de théâtre *Thermidor* de Victorien Sardou, très hostile à Robespierre, est suspendue par crainte de manifestations. Cette suspension suscite de vives critiques, notamment des républicains modérés (ou « opportunistes »), qui font l'éloge de Danton. Clemenceau leur réplique par la célèbre formule selon laquelle « *la Révolution française est un bloc* ». Toutefois, les radicaux rejettent l'héritage robespierriste sur les questions religieuses, ce qui est dû au tournant anticlérical pris par la gauche dans les années 1860. Par exemple, dans *Les orateurs de la Législative et de la Convention* qu'il publie dans les années 1880, Alphonse Aulard, un proche de Clemenceau, dénonce le « pontificat dictatorial » de Robespierre et fait du discours du 18 floréal an II une « *proclamation du déisme comme religion d'État* ». Si, à la fin du XIX^{ème} siècle, Robespierre reste une figure de référence pour une partie de la gauche, son héritage n'est plus accepté « en bloc ».

Marion Pouffary

Chercheuse associée au Centre d'histoire du XIX^{ème} siècle
(Panthéon-Sorbonne/Sorbonne Université)

Robespierre au collège et au lycée depuis le XIX^{ème} siècle

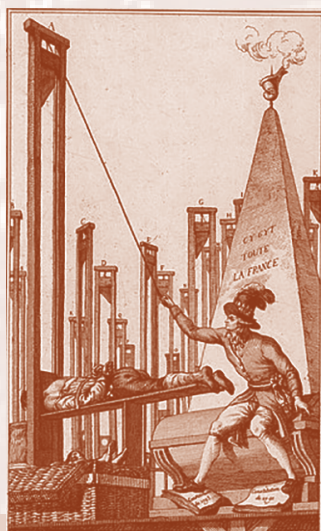
Dans les années 1880, pour enraciner leur pouvoir face à l'essor des sensibilités socialistes, les républicains « opportunistes » demandent à l'École de tisser une mémoire républicaine de la Révolution qui voue aux gémonies la séquence 1793 - 9 thermidor an II, que la Commune est censée avoir réincarnée. Toutefois cette mémoire officielle se choisit comme héros fondateur le personnage de Danton, malheureuse victime de la jalousie malade de Robespierre aux dires de son biographe universitaire Aulard.

Dans les collèges et lycées publics se fixe un récit politique de la Révolution autour des grands personnages et de leur psychologie. Le cours de Malet Isaac de 1925 de la classe de Première dresse le portrait d'un Robespierre se piquant d'élégance mais d'une rare hypocrisie dénoncée par des emprunts au registre animalier construit au lendemain du 9 thermidor par Merlin de Thionville :

“ Il y a quelque chose de félin dans ce masque à la mâchoire carrée, aux lèvres serrées... ”

... qui assimile Robespierre à un chat trompeur et sauvage. Dans les manuels catholiques cette monstruosité est illustrée par l'image thermidorienne de Robespierre pressant un cœur pour en boire le sang. S'il loue « la sincérité de ses convictions », ses qualités d'orateur et d'homme d'État (à l'égal de Danton) le Malet Isaac de 1950 déplore son orgueil et son fanatisme.

Les manuels des années 1970 soulignent parfois ses qualités intellectuelles en reproduisant le portrait peint par son ami Léopold Boilly



Robespierre guillotinant le bourreau après avoir fait guillotiner tous les Français (BNF-Gallica)

d'un homme studieux dans un cadre de vie modeste et en consignand des extraits de ses discours pour la mort du roi, contre la guerre, contre la déchristianisation, pour le culte de l'Être suprême mais en oubliant ses propos sur « le droit à l'existence » ou la « nécessité de limiter le droit de propriété ». Les programmes d'histoire des années 1980, rédigés sous l'autorité du ministre Chevènement, saisissent désormais les personnages dans leur milieu social et des situations historiques : le manuel Belin de 1987 (Seconde) note son mépris pour « le débrillé des sans-culottes » mais retient son intelligence politique à vouloir « l'alliance entre la bourgeoisie et le peuple ».

En 1995 les programmes de collège, consacrent 1789 comme moment fondateur de la culture politique française et assimilent 1793 à la Terreur et à un dérapage de la Révolution dans la perspective tracée par Furet.

Dans le manuel Hatier de 2011 (4^{ème}), la notice consacrée à Robespierre désigne l'avocat et concentre l'attention sur sa responsabilité dans la mise en place de la Terreur avant de conclure :

“ Face à l'ampleur du nombre de victimes sous ce régime (40 000), il est guillotiné le 28 Juillet 1794. ”

Dans les manuels depuis la fin du XIX^{ème} siècle l'interprétation du rôle de Robespierre dans cette séquence de la Terreur oscille entre une responsabilité pleine ou partagée, produit d'un caractère fourbe et ambitieux, ou une réponse aux nécessités de l'heure. Les images de la guillotine faisant de Robespierre l'assassin fanatique des Français avec, en apothéose, l'élimination par ses propres mains du bourreau après avoir fait guillotiner tous les Français, envahissent ces ouvrages pour illustrer « sa conception de la République ». L'évocation de Robespierre architecte de la Terreur campe, dans les manuels Malet Isaac, tantôt la figure d'une dictature personnelle après Prairial, tantôt celle d'un pouvoir autoritaire partagé avec Saint-Just et Couthon ou souligne son habileté tactique face aux factions pour faire triompher une république vertueuse et égalitaire.

L'organisation du culte de l'Être suprême est interprétée comme l'apogée de ce pouvoir ou comme la volonté de fonder la République sur des bases religieuses. L'élimination de Robespierre retient l'image de son agonie à l'hôtel de ville, dont la durée est saluée dans les manuels catholiques de l'entre-deux-guerres comme la juste punition d'un monstre. La signification donnée au 9 thermidor insiste sur la peur des députés, le caractère insupportable de la Terreur. Mais dès 1950 le manuel Malet Isaac pointe l'effritement de la base sociale des robespierristes, le coup de force des adversaires de Robespierre et conclut sur « la ruine de la politique démocratique et égalitaire », sur « la victoire des spéculateurs » comme autant de signes de la « réaction thermidorienne ». Toutefois celle-ci est présentée le plus souvent comme le triomphe de la liberté après l'épisode sanglant de la Terreur. En 2019, à l'heure où les programmes recommandent d'incarner la Révolution dans la personne de Madame Roland, le manuel de Première édité par Hachette Éducation se singularise en interrogeant le mot Terreur forgé par les opposants à Robespierre et la légende noire qu'ils ont façonnée de son action politique : en s'affranchissant du catéchisme thermidorien – longtemps hégémonique – cette proposition pédagogique invite les élèves à penser « l'itinéraire d'un révolutionnaire »...

Dominique Desvignes
Professeur agrégé d'histoire honoraire
Formateur en IUFM

LA MÉMOIRE DE ROBESPIERRE À ARRAS : ENTRE RÉPROBATION, ACCEPTATION ET FIERTÉ

Dès les lendemains de thermidor, les représentants en mission de l'armée du Nord qui se succèdent à Arras évoquent la mort de Robespierre : Florent Guiot parle de l'« exécrable conspiration de Robespierre contre la liberté, le peuple et la Convention nationale » et Duquesnoy déclare que « le peuple d'Arras avait applaudi à ce juste châtement ». Avec Choudieu, on assiste à une assimilation durable : « Le Bon était protégé par Robespierre ». La légende noire de Robespierre est d'autant plus vivace à Arras qu'elle est associée à l'action de Joseph Le Bon, comme le martèle le Rapport de Courtois (nivôse an III). L'ouvrage de l'abbé Proyart, ancien professeur du jeune Maximilien, *La vie et les crimes de Robespierre*, publié en 1795 devient le modèle à charge contre l'Incorruptible, que son neveu réédite à Arras en 1850.

Toutefois, des écrivains républicains, voire socialistes, livrent un combat pour la réhabilitation de « Robespierre, l'homme historique dont la mémoire a été cruellement calomniée », selon le journaliste Jean Lodieu qui publie *Maximilien Robespierre* à Arras, en 1850.

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, l'histoire se veut fondée sur des sources.

La monumentale *Histoire de Robespierre* d'Ernest Hamel publiée entre 1865 et 1867 s'impose comme un plaidoyer louangeur. Mais à Arras l'avocat Auguste-Joseph Paris fait désormais référence comme anti-robespierriste avec son ouvrage *La jeunesse de Robespierre et la convocation des États-Généraux en Artois*, publié en 1870 : « ce grand coupable [...] mérite le jugement sévère dont la postérité a frappé sa mémoire », écrit-il.

Les temps sont plus favorables au début du XX^{ème} siècle. En 1907 Albert Mathiez crée la Société des études robespierristes à laquelle participent des érudits arrageois, tel Victor Barbier collectionneur de nombreux documents inédits de la période révolutionnaire.

Arras connaît deux inaugurations mémorables, celle d'une plaque apposée sur la maison où vécut Robespierre de 1787 à 1789, le 14 octobre 1923, suivie d'une conférence d'Albert Mathiez, puis celle d'un buste, le 15 octobre 1933, occasion d'une intervention de Georges Lefebvre. Ces manifestations se heurtent à la farouche opposition des milieux conservateurs dans un contexte politique très tendu.

Lors du Cent-cinquantième de la Révolution, Maurice Thorez, en meeting à Arras le 4 mars 1939, associe « le plus glorieux fils d'Arras » et ses valeurs républicaines et patriotiques aux idéaux communistes. De nombreuses municipalités de gauche, souvent communistes, inaugurent alors des rues Robespierre. En 1991, on en dénombre treize dans le Pas-de-Calais et onze dans le Nord.

Puis dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, le climat s'apaise autour de la mémoire de Robespierre. On le dissocie désormais de Le Bon, et la population d'Arras se brasse en raison du développement économique de la ville.

D'ailleurs, cette « légende noire » longtemps prégnante à Arras a été plus nuancée dans les autres villes voisines du Pas-de-Calais, comme à Béthune où Robespierre avait été triomphalement reçu en octobre 1791.

En 1969, la décision est prise de donner au lycée de garçons d'Arras le nom de Robespierre.



Lors du Bicentenaire de la Révolution, de nombreuses initiatives permettent une réhabilitation de Robespierre, entre acceptation et fierté. L'association ARBR (Amis de Robespierre pour le Bicentenaire de la Révolution) est créée en 1987, et le 11 juin 1988 Michel Vovelle fait une conférence, « Pourquoi nous sommes encore robespierristes? », qui obtient un vif succès. D'autres manifestations suivent, comme l'inauguration du buste dans la cour du lycée Robespierre par Claude Mazauric le 6 mai 1990. Enfin la tenue de plusieurs rencontres, dont le colloque universitaire d'avril 1993, « Robespierre. De la nation artésienne à la République et aux Nations », montrent que les polémiques sont dépassées et que Robespierre a désormais droit de cité dans sa ville natale. Cette acceptation du plus illustre des Artésiens ne sera sans doute définitive qu'avec la création d'un espace muséographique ouvert au public dans la maison où il a vécu.

Bruno Decriem

Conseil Scientifique de l'ARBR

BIBLIOGRAPHIE

Anne Gillion, « *La mémoire de Robespierre à Arras* », *Revue du Nord*, tome LXXI, 1989.

Isabelle Métayer, « *L'évocation de Robespierre dans la mémoire collective du Nord de la France* » *Actes du colloque d'Arras, Mouvement ouvrier et République, ARBR, octobre 1992.*



FLORILÈGE À PROPOS DE L'IMAGE DE ROBESPIERRE

Afin d'illustrer les propos de nos rédacteurs – tout en les remerciant de leur collaboration – nous avons extrait quelques citations parmi les milliers que nous pourrions ici relater au risque de vous voir sourire. Nous lançons aussi un concours de la meilleure perle. Les vingt premières seront éditées sur notre site.

Par **Alcide Carton**

DISCOURS PRINCEPS : TALLIEN DEVANT LA CONVENTION LE 28 AOÛT 1794

Tallien, artisan de la « chute » de Robespierre, présente une motion d'ordre pour demander le maintien du gouvernement révolutionnaire pour « achever la Révolution ». À cette occasion, il définit le « système de la terreur », dont il rejette la responsabilité sur l'Incorruptible. Cette définition, inventée après coup, continue de jouer un rôle crucial dans le débat politique d'aujourd'hui.

Le gouvernement va reprendre sa marche ; toutes les parties de l'administration publique, surveillées d'une manière plus active, vont enfin remettre à flot le vaisseau de l'Etat. [...] Le système de la terreur suppose l'exercice d'un pouvoir arbitraire [...] absolu [...] sans fin. [...]

Ce système a été celui de Robespierre ; c'est lui qui le mit en pratique à l'aide de quelques subalternes, dont les uns ont péri avec lui, et dont les autres sont ensevelis vivans dans le mépris public. La Convention en a été victime, jamais complice. La nation [...] donne maintenant à cet infernal système le nom de Robespierre¹.

LA SUITE, JUSQU'À AUJOURD'HUI : ET IL EN EST AINSI À FOISON

L'association de Robespierre au « système de la terreur » conduit à en faire une insulte bien pratique dans les débats politiques, et ce, dès le XIX^{ème} siècle. Par exemple, à la fin du XIX^{ème} siècle, les débats qu'engendrent, dans l'opinion, la politique protectionniste de Jules Méline conduisent ce dernier à être traité ainsi :

L'éminent président de votre commission des douanes, le doux M. Méline, comme nous l'appelons dans les campagnes [...] a été traité de Robespierre de la betterave².

L'analogie avec Robespierre est aussi utilisée par la gauche. Ainsi, au cours des polémiques qui l'opposent sous la Deuxième République au socialiste Louis Blanc, grand admirateur de Robespierre, l'anarchiste Proudhon écrit dans un article du 25 novembre 1849 :

Citoyen Louis Blanc, vous êtes Robespierre. Et, admirez l'étonnante analogie des temps : vous avez encore, dans Pierre Leroux, votre dom Gerle, et je m'assure que les Catherine Théo (sic) ne vous manqueront pas³.

PLUS PRÈS DE NOUS

Loris Chavanette, prêtant sa plume à FigaroVox, et reprenant l'antienne classique de Taine, Sardou, ...

L'extrême gauche [...] tresse des lauriers à Robespierre depuis la révolution communiste de 1917. [...] Se comparer à Robespierre quand on est Insoumis aujourd'hui, c'est être particulièrement méchant avec Robespierre. Pas sûr que ce dernier aurait apprécié le parallèle avec des députés coutumiers du fait de parler et de se vêtir trivialement, quand on sait tout le soin que le jacobin mettait à être toujours impeccable et incisif dans ses sorties⁴.

LE POMPON : QUI EST DONC L'AUTEUR DE CETTE LITANIE ?

Réponse en bas de page⁵

Robespierre n'a pas d'aventure amoureuse, [...] n'a jamais livré de bataille et vit dans la théorie, [...] il se méfie de la foule et du peuple, [...] cache des souvenirs de Marie-Antoinette sous son matelas, [...] il est immature, [...] guidé par un idéal de pureté néo-romaine, [...] les têtes tombent tombent, tombent, [...] il exerce un pouvoir sans partage avec ses deux séides, le terrible Couthon et Saint-Just, [...] des flots de sang débordent des caniveaux.

Quel est l'auteur de cette litanie ? Galart de Montjoie (1795), Hippolyte Taine (1875), Friedrich Siburg (1936) ou le duc de Lévis-Mirepoix (1978) ?

IL EST CEPENDANT QUELQUES RÉFÉRENCES DE PLUS HEUREUSES

Victor Hugo répond ainsi aux détracteurs du romantisme, qui l'accusent d'avoir détruit des conventions classiques :

*Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire.
Plus de mot sénateur ! plus de mot roturier !
[...] Oui, je suis ce Danton ! je suis ce Robespierre !⁶*

Et enfin **Jean Jaurès**⁷, celle bien connue :

Ici, sous ce soleil de juin 93 qui chauffe votre âpre bataille, je suis avec Robespierre et c'est à côté de lui que je vais m'asseoir aux Jacobins. OUI, je suis avec lui parce qu'il a, à ce moment, toute l'ampleur de la Révolution.

1 - Archives parlementaires, 1^{ère} série, 1787-1799, t. XCVI, Paris, éditions du CNRS, p.55-58.

2 - Louis de Montfort à la chambre des députés le 30 mai 1891.

3 - Marion Pouffary, *Robespierre, monstre ou héros ?*, Presses universitaires du Septentrion, 2023, p.178.

4 - 28 juillet 2022, <https://www.lefigaro.fr/vox/histoire/loris-chavanette-robespierre-aurait-il-apprecie-la-comparaison-avec-les-insoumis-20220728>.

5 - Franck Ferrand, journaliste (se prétendant historien) in Marc Belissa et Yannick Bosc, *Robespierre, la construction d'un mythe*, Ellipses, 2013, p.487.

6 - « Réponse à un acte d'accusation », appartenant au recueil des *Contemplations*, publié en 1856.

7 - Jean Jaurès, *Histoire socialiste. 1789-1900. La Convention. II*, Paris, J. Rouff, 1901, p.1619,



RÉVOLUTION TOME 1 ET 2

BANDE DESSINÉE DE GROUZAZEL ET LOCARD

Tome I : Liberté, Tome II : Égalité (livre 1),
Tome III : Égalité (livre 2), Tome IV : Ou la mort

Édition Acte sud – F. Grouazel et Y. Locard.

J'ai découvert un peu par hasard cette bande dessinée consacrée aux événements révolutionnaires. Un peu méfiant de prime abord, j'ai très vite éprouvé un plaisir de lecture indicible, grâce au talent des auteurs, à cette reconstitution magistrale du temps révolutionnaire. Comme le précise Dominique Godineau qui signe la postface du deuxième volume baptisé « égalité », les auteurs « ont réussi à faire tenir ensemble les faits réels et la création romanesque » dans un écrin saisissant de beauté.

Après les événements de 89 – relatés dans le premier tome baptisé liberté – on retrouve nos protagonistes en 1791 dans le tome 2. J'invite les chercheurs habitués des productions plus classiques à découvrir ce format d'animation empreint de réalisme et remarquable dans le contenu. Une histoire de la révolution comme on en compte peu. Les bandes dessinées à portée historique pululent depuis quelques années – offrant le meilleur et le moins bon –, ce qui pourrait laisser quelques historiens scrupuleux éloignés de ce genre à part entière. Ce serait dommage : les auteurs de ce qui est annoncé comme une tétralogie ont reçu le fauve d'or à Angoulême pour le premier volume, et c'est mérité !

Le premier volume nous donne à voir la révolution à hauteur d'hommes – en nous en montrant les prémices dans le faubourg Saint-Antoine, à l'ombre de la Bastille, au moment (ce que personnellement j'avais oublié) où des ouvriers vont piller la fabrique Réveillon. La troupe intervient, réprime la colère dans le sang. Une semaine après les états généraux se réunissent à Versailles et la Révolution commence. Une dernière chose : les personnages s'écartent des stéréotypes classiques, on les voit avec leurs contradictions, leurs faiblesses. Rien d'artificiel.

Rémi Vernière
secrétaire de l'ARBR

Vie de l'ARBR

LE MOT DU SECRÉTAIRE-ADJOINT

Qu'en est-il de nos adhésions 2024 ?

Cette année nous avons enregistré, au 1^{er} décembre, 262 cotisations soit dix de plus que l'an dernier. Nombre de nos fidèles adhérents procrastinent malgré nos nombreux rappels.

On compte cette année, 18 nouveaux adhérents.

Mais 59 amis ayant cotisé en 2022 et/ou 2023 nous ont oubliés cette année. Nous ne pourrions plus leur adresser notre bulletin.

On ne vit qu'avec vos cotisations et vos dons. Alors dès janvier, ne nous oubliez plus et adhérez ou réadhérez !

262

C'est le nombre
de cotisations
enregistrées
au 1^{er} décembre

LE MOT DU TRÉSORIER

Les finances de notre association sont fragiles. Elles tiennent uniquement sur vos cotisations et sur vos dons et parfois sur quelques subventions quand nous arrivons à les obtenir.

Notre bulletin, que nous avons voulu de qualité non seulement d'un point de vue historique mais aussi d'un point de vue matériel, qui assure la liaison entre tous, a un coût élevé. Les 4 bulletins coûtent à chacun des membres pour les quatre envois annuels 25€ ; en comptant les frais de composition, les frais d'impression, les enveloppes et bien sûr les frais postaux qui vont encore augmenter en janvier. Les auteurs, signalons-le et ne l'oublions pas, écrivent gracieusement.

Notre cycle de conférences, notre deuxième activité qui assure notre renommée, a elle aussi, un coût important. Les conférenciers interviennent bénévolement, là aussi ne l'oublions pas ; nous les défrayons cependant de leurs frais de transport et d'hébergement, ce qui est normal.

Le 6 mai et le 9 thermidor nous nous devons de commémorer dignement l'anniversaire de la naissance et de la mort de Robespierre. Cela aussi impacte nos finances.

Nous aimerions faire plus. Le Conseil scientifique pousse souvent à augmenter la pagination du bulletin, le trésorier doit freiner : qui dit plus de pages, dit une augmentation de tous les postes. Nous aimerions proposer plus de conférences... Un jour viendra !

N'oubliez donc pas de régler votre cotisation sans attendre la relance de Christian de Bosscher, notre secrétaire chargé du suivi des adhésions. Sa tâche est lourde et il n'est jamais agréable de quémander. Sachez-le également, si vous l'avez oublié, depuis l'an dernier votre cotisation est déductible des impôts grâce au reçu que vous envoie Christian.

Le montant de l'adhésion reste libre...



JOYEUX NIVÔSE !

En bref

Notre site vient de fêter son millionième visiteur depuis sa reconstruction en 2016. C'est aujourd'hui environ 750 articles validés, dont toutes les vidéos de nos conférences (36), et l'ensemble des nos bulletins jusqu'au 125.

Pour les fêtes : une visite au musée Carnavalet s'impose : « Paris 1793-1794. Une année révolutionnaire. Exposition du 16.10.2024 au 16.02.2025 »

Adhérez à l'ARBR. Pour défendre Robespierre, soutenir l'ARBR et continuer de recevoir le bulletin rendez-vous sur : <https://www.amis-robespierre.org/Adherer-a-l-ARBR-en-2025>

TÉMOIGNAGE



L'ARBR est honorée et reconnaissante envers notre ami Léon Landini, l'un des derniers FTP-MOI vivants, d'avoir accepté d'apporter son témoignage, dans ce numéro consacré aux mémoires de la Révolution et trop souvent de son usage dévoyé. Qu'il en soit ici respectueusement et chaleureusement remercié.



Quatre-vingt ans ont passé depuis que je me suis enfui de l'horrible prison du Fort-Montluc à Lyon. Mais tous les visages de mes jeunes camarades — la plupart d'entre

nous avions moins de 20 ans — morts sous la torture sans lâcher un seul mot, morts sous les balles nazies ou françaises, morts sous le couperet de tous ces bourreaux, restent tellement vivants dans ma mémoire. Ils m'appellent du fond de leur nuit et me disent « Léon, rappelle à tous les raisons pour lesquelles nous avons donné nos jeunes vies. Explique aux nouvelles générations pourquoi nous nous sommes engagés dans les unités des Francs-Tireurs et Partisans de la main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) alors que nous connaissions les risques encourus. Demande-leur si on nous a occultés parce que nous étions immigrés et communistes ». Ces demandes insistantes m'obsèdent et je vais tenter d'y répondre (trop) brièvement.

Bon nombre d'entre nous avions souffert dans nos pays d'origine, de l'Europe centrale à l'Europe méditerranéenne, des supplices infligés par les fascistes et les nazis. La France était donc pour nous tous, immigrés et enfants d'immigrés nés ici comme moi, le pays des Droits de l'Homme et du citoyen ; le seul pays au monde où la devise de la Grande Révolution française était inscrite au fronton des monuments publics :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

C'était le fondement de notre engagement.

Nous voulions bien sûr libérer la France du joug fasciste — qui menace de nouveau aujourd'hui notre beau pays — et abattre le nazisme et ses valets vichystes.

« Je ne suis qu'un soldat qui meurt pour la

France et pour une humanité meilleure », écrivait dans sa dernière lettre le jeune espagnol Celestino Alfonso, l'un des camarades de Missak Manouchian, dont le nom a été inscrit au Panthéon le 21 février 2024. Mais, comme lui, au-delà de la libération de la France, nous voulions, comme l'affirmait aussi au moment de sa mort Félicien Joly, ce jeune Français combattant au sein des FTP-MOI du Nord « *que toute l'humanité soit heureuse* ». Nous nous battions pour un monde meilleur, un monde de paix (aujourd'hui en grand danger), de liberté et de justice (en voie de disparition) dans lequel il ferait bon vivre et où « *tous les hommes devaient naître et demeurer libres et égaux en droits* ». Ce monde ne pouvait pas être celui des capitalistes qui nous avaient menés tout droit à la guerre. Celui dont nous rêvions était fleuri d'œillets rouges. Immigrés, communistes, l'histoire nous a effacés. La panthéonisation tardive en 2024 de Manouchian et ses camarades y a un peu remédié.

Quand je me suis engagé dans le bataillon FTP-MOI de Lyon à l'orée de mes 18 ans en 1944, des camarades qui avaient fait partie des Brigades internationales en Espagne de 1936 à 1939 (et qui avaient donné en 1936 le surnom de *la Marseillaise* à la XIV^{ème} brigade internationale), avaient déjà rattaché dès 1942 le sens de leur combat aux idéaux révolutionnaires. Ils avaient donné le nom de *Carmagnole* à notre unité lyonnaise, *Liberté* à celle de Grenoble, *Chant du départ* dans la Drôme, *Marat* à Marseille, et la brigade Marcel Langer de Toulouse devint à la Libération le bataillon Valmy.

Notre France n'était pas celle de Pétain, Laval et tous ces traîtres capitalistes qui nous avaient vendus aux bourreaux. Notre France, c'était celle de Robespierre, des soldats de l'an II. Pour elle, nous étions prêts à sacrifier nos jeunes vies, mus par les idéaux révolutionnaires de 1793, de la Commune de 1871, de la Révolution bolchévique de 1917 dont l'hymne était *la Marseillaise*, et de Maurice Thorez le 14 juillet 1935 au stade Buffalo lors de

la prestation de serment du Front populaire : « Nous ne voulons pas laisser au fascisme le drapeau de la grande Révolution ni même *La Marseillaise* des soldats de la Convention. Il nous inspire dans notre lutte pour la paix, dans la sécurité, l'honneur et la dignité de notre peuple ».

C'est pourquoi notre drapeau des FTP-MOI Carmagnole-Liberté est aux couleurs de la France. C'est pourquoi encore aujourd'hui, à l'aube de mes 100 ans, je ne suis pas un ancien combattant, je combats au présent au sein de mes camarades du Pôle de Renaissance Communiste en France, qui mêlent courageusement le drapeau tricolore et le drapeau rouge dans toutes les manifestations et chantent toujours la Marseillaise et l'Internationale pour toute l'Humanité. Et fièrement, comme Celestino Alfonso, je dis vous que « je ne regrette pas mon passé, si je pouvais le revivre, je serais encore le premier ».¹

¹ Merci à sa fille Gilda, d'avoir contribué au recueil et à la mise en forme de cet émouvant témoignage.



CHEZ NOS
LIBRAIRES

Éditions Gallimard - 28€



Éditions critiques - 19€



Éditions Sociales - 12€



Éditions Fayard - 22€

“ Robespierristes, anti-robspierristes,
nous vous crions grâce : par pitié, dites-nous
simplement, quel fut Robespierre ”

Marc Bloch



Marc Bloch

Le président Emmanuel Macron en a fait l'annonce : l'historien médiéviste et résistant Marc Bloch rejoindra le Panthéon. L'ARBR, en dehors de toute polémique mémorielle s'en réjouit. La dernière image, image assez floue que je conserve de mon père est celle d'un monsieur emmitouflé dans son pardessus, sur le quai de la gare à Montpellier un jour de décembre 1942. [...] Mon père en nous envoyant de l'autre côté des Pyrénées voulait avoir les mains libres¹.

Marc Bloch naît le 6 juillet 1886 à Lyon. Il est le fils de Gustave Bloch, professeur d'histoire à l'université de Lyon et de Sarah Ebstein, une famille juive non pratiquante. Marc Bloch garde longtemps le souvenir vif de l'Affaire Dreyfus vécue dans sa jeunesse. Reçu à l'École normale supérieure, puis à l'agrégation d'histoire et géographie, en 1908, il effectue un séjour d'un an en Allemagne, bénéficie d'un détachement de trois ans à la Fondation Thiers, puis enseigne en lycée jusqu'à la déclaration de guerre en 1914. Mobilisé comme sergent, Marc Bloch combat dans l'Argonne, puis la Somme et encore en Champagne, est nommé lieutenant, promu capitaine et décoré de la croix de guerre et de la légion d'honneur pour son engagement. Il revient des tranchées avec une polyarthrite, mais aussi des *Souvenirs de guerre*, ouvrage qui inspire encore aujourd'hui les historiens travaillant sur cette époque : le regard d'un historien dans la guerre.

Démobilisé en 1919, il épouse Simone Vidal. Ils auront six enfants, deux filles et quatre garçons. Le 1^{er} octobre 1919, Marc Bloch est nommé maître de conférences d'histoire médiévale à l'université de Strasbourg, officiellement ouverte par la France en novembre. Il soutient sa thèse, *Rois et serfs*, en 1920 et devient professeur. Il enseigne à Strasbourg jusqu'en 1936.

En 1929, il fonde, avec Lucien Febvre, rencontré en 1920, la revue universitaire *Annales d'Histoire économique et sociale*, qui a immédiatement une audience mondiale.

En 1936, il est élu (à l'unanimité) à la Sorbonne où il crée l'Institut d'histoire économique et sociale. Dans ce quartier latin profondément marqué par les organisations fascistes et antisémites influentes, surtout chez les étudiants en droit, le « juif Bloch » est la proie de multiples attaques.

En 1939, malgré ses 53 ans, il se porte volontaire dès la déclaration de guerre. Tout comme en 1914-1918, il se signale pour son courage, son sens de l'organisation et du commandement. L'ordonnance relative au « statut des Juifs » ayant été promulguée par le gouvernement antisémite de Pétain, le 3 octobre 1940, il est privé de ses fonctions d'enseignement. Cet événement bouleverse sa vie. Il écrit alors en 1940 un ouvrage qui sera publié en 1946 à titre posthume, *L'étrange défaite*, qui fait singulièrement écho aujourd'hui. Exempté, avec neuf autres collègues, de l'exclusion de l'enseignement, il est affecté, fin 1941, à l'université de Montpellier. Il y est poursuivi par la vindicte du président pétainiste et antisémite de l'université, Augustin Fliche. Il rejoint Lyon et la résistance en 1943. Dans cette métropole dont le chef de la Gestapo est Klaus Barbie, il participe à la création du M.U.R. Repéré, par la milice, il est arrêté le 8 mars 1944 et subit de multiples tortures. Il est fusillé avec 28 de ses camarades à Saint-Dizier de Formans le 16 juin.

Antinationaliste², homme engagé dans son temps, Marc Bloch a été tout au long de sa vie de professeur un grand pédagogue dont les écrits devraient encore nous inspirer aujourd'hui. Aussi, nous ne saurions que vous inviter à vous procurer l'ouvrage donné en référence et publié chez Gallimard. L'histoire et plus largement la connaissance humaine lui doivent beaucoup.

Pierre Outteryck

Professeur agrégé d'Histoire honoraire

épilogue

« Je suis convaincu qu'une entreprise d'objectivation débarrassée de l'indulgence et de la complaisance particulières que l'on demande et accorde d'ordinaire à l'aventure intellectuelle peut seule permettre de découvrir, avec l'intention de les dépasser, certaines limites de la pensée, et tout spécialement celles qui ont pour principe le privilège. »

Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Seuil Éditions, 1997

1 Étienne Bloch, « Avant-Propos », dans Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, édité par Annette Becker et Étienne Bloch, Paris, Gallimard, coll. Quarto, p. LXi. Le livre contient *L'étrange défaite* et *Apologie pour l'histoire*.

2 Extrait de la lettre de la famille à E. Macron : « L'œuvre de ce patriote convaincu est profondément antinationaliste. (...) Il nous paraît essentiel que l'extrême droite, dans toutes ses formes, pas plus, que des membres du "clergé" soient exclus de toute participation à la cérémonie ». Conformément aux souhaits de M. Bloch lui-même elle souhaite une cérémonie vraiment « civile ».